

AVIS DE LA COMMISSION28 avril 2004CHLORURE DE MAGNESIUM 10% (1g/10 mL) LAVOISIER, solution injectable  
Ampoule bouteille 10 mL, B/100**Laboratoires CHAIX ET DU MARAIS**

Chlorure de magnésium

Motif de la demande : inscription collectivité en complément de la présentation en ampoule deux pointes B/100.

Le service médical rendu de cette spécialité est important.

Cette spécialité n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu par rapport à la spécialité présentée en ampoule deux pointes.

Avis favorable à l'inscription sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics.

Secrétariat de la Commission : AFSSAPS – Unité de la Transparence